

# Syntaxe des références bibliographiques – 2

Méthode 1er-élément-date (ou auteur-date)

Voir aussi le support de cours proposé par Dominique Filippi (BU université Paris 8) :  
sur [http://www.bu.univ-paris8.fr/web/bibliotheque/supports\\_formation/RefBiblio.html](http://www.bu.univ-paris8.fr/web/bibliotheque/supports_formation/RefBiblio.html)

## La référence dans la bibliographie

Principale différence avec la méthode des références en notes : la date de parution est placée immédiatement après la zone Auteur. On notera que si la bibliographie comporte plusieurs parutions de la même année pour un même auteur, on les différencie en ajoutant une lettre minuscule après l'année (1986a, 1986b...)

### ■ Syntaxe de base pour un ouvrage non périodique

Titres et sous-titres doivent être en italique, sauf pour les documents non publiés (thèses, mémoires, rapports...) S'il y a un sous-titre, on le sépare du titre par deux points :

**NOM, Prénom. Année d'édition. Titre : sous-titre. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur. (Collection, Série). Description matérielle. Autres notes.**

ECO, Umberto. 1992. *Le Signe : histoire et analyse d'un concept*. Trad. de Jean-Marie Klinkenberg. Paris : Librairie Générale Française. (Coll. Le livre de poche ; Biblio essais, n° 4159). 282 p. (Édition originale italienne : Milan, ISEDI, 1973).

Pour un volume isolé d'un ouvrage qui en comporte plusieurs, on ajoute, après le titre général de l'œuvre, la numérotation du volume et son titre éventuel :

**NOM, Prénom. Année d'édition. Titre général : sous-titre. Numérotation du volume, Titre du volume. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur. (Collection, Série). Description matérielle. Autres notes.**

RICŒUR, Paul. 1985. *Temps et récit. Tome 2, Le Temps raconté*. Paris : Éditions du Seuil. (Coll. L'ordre philosophique). 432 p.

Pour une réédition, on indique la date de 1<sup>re</sup> parution entre crochets à la place de l'année d'édition, celle-ci étant rejetée plus loin (après l'éditeur, dans la syntaxe adoptée ici) :

**NOM, Prénom. [date 1<sup>re</sup> parution]. Titre : sous-titre Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année d'édition. (Collection, Série). Description matérielle. Autres notes.**

HUGO, Victor. [1829]. *Le Dernier Jour d'un condamné*. Paris : Le Livre de Poche, [1990]. 320 p.

Description matérielle : nombre de pages, ou nombre de volumes si l'on réfère à l'ensemble d'une œuvre en plusieurs volumes. Le cas échéant, on ajoute le nombre d'illustrations, voire les éléments additionnels (planches, recueil d'exercices, etc.) :

BENVENISTE, Émile. 1966-1974. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard. (Coll. Bibliothèque des sciences humaines). 2 volumes.

ADAM, Jean-Michel. 1985. *Le Texte narratif : précis d'analyse textuelle*. Paris : Éditions Fernand Nathan. (Coll. Nathan-Université). 285 p., avec travaux d'application et leurs corrigés.

TOULIER, Bernard. 2000. *Architecture et patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle en France*. Paris : Éditions du Patrimoine. 360 pages, 530 ill.

### ■ Livre avec plusieurs auteurs

Si l'ouvrage mentionne un responsable scientifique (ou plusieurs), on le(s) met comme auteur(s) en ajoutant la mention "(dir.)" (ou "(ed.)" en anglais) :

**NOM, Prénom [dir.]. Année. Titre : sous-titre [date 1<sup>re</sup> parution]. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu : Éditeur. (Collection, Série). Description matérielle. Autres notes.**

GELAS Bruno, MICOLET Hervé (dir.). 2007. *Deleuze et les écrivains : littérature et philosophie*. Nantes : Éditions Cécile Defaut. 610 p.

En l'absence de direction scientifique, si des auteurs sont affichés sur la page de titre ou la 1<sup>re</sup> de couverture, on met les 3 premiers **au plus**, suivis de "et al." s'il y en a plus de trois :

→ L'ouvrage a jusqu'à 3 auteurs : Auteur1, Auteur2 et Auteur3.

→ L'ouvrage a plus de 3 auteurs : Auteur1, Auteur2, Auteur3 et al. ou bien Auteur1 et al.

GREIMAS Algirdas Julien et Joseph COURTÈS. 1979. *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Traduit de l'espagnol par Jamón Martínez. Paris : Hachette. (Les lettres Nouvelles). 423 p.

DUCROT Oswald et al. 1980. *Les mots du discours*. Paris : Minuit. (Coll. Le sens commun). 243 p.

Mais si la page de titre et la 1<sup>re</sup> de couverture ne mentionnent aucun auteur ni responsable scientifique, on ne met pas d'auteur : la référence commence directement par le titre.

### ■ Particularités des références de périodiques

Dans la partie de la référence qui décrit le périodique : l'ordre des zones est différent, le lieu d'édition facultatif, on n'indique pas le nombre de pages, et il ne faut jamais mettre d'auteur principal (pour le périodique lui-même). Ainsi, lorsqu'un numéro de revue mentionne un responsable scientifique, on le traite comme un auteur secondaire :

[...] **Titre du périodique. Période éventuelle, numérotation du fascicule, Titre du fascicule. Auteurs secondaires. Lieu : Éditeur. Autres notes. [...]**

Note : comme ce schème ne reprend que la partie de la référence décrivant le périodique, l'année d'édition n'y figure pas : elle sera placée juste après le nom de l'auteur de la contribution. On peut toutefois l'répéter lorsqu'il y a une période pour éviter les effets bizarres (comme dans l'exemple HAMON ci-dessous).

### ■ ARTICLE dans un ouvrage collectif ou un périodique

**Auteur(s) de l'article. Année. « Titre de l'article », dans référence de l'ouvrage ou du périodique, sans le nombre de pages. Pages début-fin.**

CORGER, Jean-Claude. 1994b. « Petite phénoménologie de la locomotion ». Dans MICOLET Hervé (dir.). *Lire Réda*. Lyon : PUL. (Coll. Lire). Pages 15-29.

DUCROT, Oswald. 1980. « Analyses pragmatiques ». Dans *Communications*. N° 32, *Les Actes de discours*. Dirigé par François Récanati. Paris : Seuil. Pages 11-60.

HAMON, Philippe. 1972. « Pour un statut sémiologique du personnage ». Dans *Littérature*. Mai 1972, n° 6, *Lectures*. Larousse. Pages 86-110.

Note : pour abrégé la mention "pages", on écrira "p." (et non "pp." qui est incorrect).

## Les renvois à la bibliographie au fil du texte

Lorsqu'on cite un auteur au fil du texte, on met simplement, entre parenthèses, son nom suivi de l'année de de parution – et bien sûr la(les) page(s) où se trouve le passage cité :

Le couple nom-date renvoie directement à la référence donnée en bibliographie – d'où l'ajout d'une lettre après la date quand elle comporte deux ouvrages d'un même auteur parus la même année, afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté.

Ainsi, pour citer un passage de l'article de Claude Corgé donné en exemple ci-dessus :

« (texte cité) » (Corgé 1994b, p. 22)

ou encore : « (texte cité) » (Corgé 1994b : 22)

Selon le contexte, on pourra toutefois omettre le nom de l'auteur afin d'alléger la phrase :

Comme le souligne Claude Corgé (1994b, p. 26), c'est avant tout par l'écriture que Réda...